Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 46

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248243

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le remords cependant le torturait ; il passait des nuit sans sommeil, hanté de visions terribles ; il mangeait sans appétit et la fièvre le prenait chaque fois qu'on chantait devant lui un air de la terrible complainte du savetier. C'était là son remords vivant, cet air sur la bouche de tous, racontant les péripéties du drame dont il était le triste héros. Une fois même, dit-on, il chancela presque évanoui devant la toile attireuse de foule, où l'on voyait un lugubre assassin qui, brandissant sa fourche, l'enfonçait, hideux, dans le corps de sa victime.

***

« L'assassin au domicile
Du père Lodève entra... »

Cet air obsédant ne quittait plus Bonnaudet ; chaque parole était gravée en sa mémoire ; chaque vers chantait à ses oreilles le jour, et, la nuit, le réveillait en sursaut.

Lorsque arriva la Saint-Jean, il partit du pays et s'alla gager en Saintonge, chez un viticulteur. Il y resta quatre ans, puis, croyant le remords à tout jamais défunt, il revint à Crépy-sur-Tain où, après être resté quelque temps domestique, il se maria.

Sa femme ayant une certaine fortune foncière, il cultiva ses terres lui-même. Travailleur et économe, il augmentait chaque année d'un ou deux arpents son petit domaine.

Il eut un enfant qui grandit, bien portant et vif, rose et frais comme les poupons de campagne, que le grand air libre fortifie.

On aurait pu envier le sort de Bonnaudet, du Bonnaudet à qui l'économie réussissait à merveille ; mais le remords était là, toujours, effroi de ses nuits pâles, qui le torturait presque sans répit. Son teint bilieux contrastait avec sa robustesse. Aucun mot pourtant ne sortit jamais de ses lèvres qui pût apprendre à sa femme la dure vérité.

Le temps passait ; l'enfant avait quatre ans. Un soir d'été, après la soupe, Bonnaudet était assis sur le banc de pierre devant sa maison, quand le petit vint auprès de lui. Bonnaudet le prit sur ses genoux et le fit sauter, ce dont était fort aise le bambin. Bientôt pourtant, fatigué de ce jeu, il dit à son père :

— « Papa, j'ai été chez mémé (grand-mère).

— « Ah ! tu as été chez mémé !

— « Oui, dit l'enfant, et elle m'a appris une belle petite chanson.

— « Chante la chanson, mon fieu, »

L'enfant commença :

« L'assassin au domicile
Du père Lodève entra ;
Brusquement il le frappa...

C'en était trop ! Son fils lui-même !... Bonnaudet se leva si brusquement que le petit roula par terre. Les yeux hagards, avec des gestes fous, il finit lui-même le couplet, hurlant à se rompre la gorge :

« Lui qui dormait si tranquille
Avec un' fourche de fer
Frappant à tort et à travers ! »

Quand le dernier mot eut retenti, un rictus tortura la face de Bonnaudet et il clama, à l'effroi des voisins qui commençait à se grouper autour de lui :

— « Ah ! Ah ! Ah ! c'est moi qui l'ai tué, Lodève ! Il avait de l'argent, moi je n'en avais pas... Les gendarmes ne sont pas fins !... C'est moi qui l'ai tué !... Et puis n'approchez pas, vous autres, ou je vous tue également... Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! »

A bout de forces, il tomba par terre, dans une crise épileptiforme.

Bonnaudet l'assassin était fou, fou furieux. Interné dès le lendemain dans un asile d'aliénés, il y est mort après trois mois de souffrances atroces, tué par le remords et la complainte de son crime sur l'air de *Fualdès*.

GUSTAVE GUITTON.

MENUS PROPOS

La longévité des arbres. — De nombreux savants se sont appliqués, dans ces derniers temps, à déterminer la longévité de plusieurs essences d'arbres. Leurs travaux ont abouti à de longs rapports chiffrés et documentés ; mais voici les conclusions les plus intéressantes :

C'est le baobab qui vit le plus longtemp, environ 6, 000 ans. Viennent ensuite : le taxodium, 4, 500 ans ; — l'if, 3, 000 ans ; — le podocarpus, 2, 000 ans ; — le chêne, 1, 600 ans ; — le tilleul 1, 200 ans ; — le cèdre, 900 ans ; — le platane, 800 ans ; l'olivier, 750 ans ; — l'oranger, 650 ans ; — le châtaignier, 600 ans ; — le mélèze, 580 ans ; — le lierre, 500 ans ; — le poirier, 450 ans ; — le cheirosteman, 400 ans ; le cyprès, 380 ans ; — l'ormeau, 350 ans ; — le figuier, 280 ans.

Tout cela est peut-être fort vrai ; mais nous serions curieux de savoir comment on s'y est pris pour demander aux plus vieux baobabs leur état-civil.

***

Cuisines municipales.

Nouveau progrès qui vient du nord : il est question de fonder à Londres, dans chaque quartier, une « cuisine municipale » où les familles qui voudraient ne pas faire de cuisine chez elles pourraient s'approvisionner.

On emploierait dans ces cuisines des *ladies-cooks*, autrement dit des « dames cuisinières. »

Il y a à Londres des centaines de jeunes filles du monde possédant leur diplôme de cuisinières, qui n'aimeraient pas « prendre du service », mais qui seraient enchantées de consacrer quelques heures chaque jour à la cuisine municipale, moyennant rémunération.

L'établissement serait régi par les deux règles suivantes ; les clients donneraient leurs ordres tous les soirs, pour le lendemain, et les cuisinières et leurs aides seraient payées à la fin de chaque semaine.

Cela vaut peut-être mieux, pour les jeunes filles pauvres et de bonne famille, que d'attendre, dans l'oisiveté traditionnelle, le prince Charmant qui ne vient pas.

***

Un joli loyer. On ne parle plus à Berlin que du fameux café Bauer, qui va changer de propriétaire. L'ancien payait un modeste loyer de 115, 000 marks, ce qui fait près de 145, 000 francs.

Le propriétaire de l'immeuble a estimé que celui-ci ne lui rendait pas assez et a déclaré au propriétaire du café qu'il élevait le loyer à 180, 000 marks, soit 225, 000. fr. L'autre a refusé et s'est retiré du commerce, mais un autre commerçant s'est rencontré pour prendre immédiatement sa succession.

On voit d'ici ce que l'on doit consommer de bocks dans cet établissement — soumis d'ailleurs à d'énormes taxes — pour que le gérant finisse par se rattraper !

***

Force motrice. — Chacun sait que la force motrice de la vapeur est appréciée par cheval-vapeur et que sous cette dénomination on entend la force qui soulève un poids de 75 kilos en une seconde à un mètre de hauteur. Ce qu'on sait moins, c'est comment on est arrivé à cette appréciation. Lorsque l'anglais Watt a, pour la première fois, essayé à Londres sa machine à vapeur dans une brasserie, le brasseur lui dit qu'avec un de ses chevaux il arriverait à faire le même travail. Watt le lui nia et tint le pari. Le brasseur prit alors dans son écurie son meilleur cheval et le fit travailler très vigoureusement pendant 8 heures à pomper de l'eau. Pendant ce laps ce temps il éleva 2, 120, 000 kilogr. d'eau à un mètre de hauteur, ce qui faisait par seconde 73 kil. 600 d'eau. On a arrondi le chiffre et de là est venue l'appréciation de la force motrice de la vapeur sous le nom de cheval-vapeur. Le cheval en creuva peut-être, car les nombreux essais faits postérieurement à cette expérience ont démontré qu'un cheval en chair et en os ne pouvait élever plus de 27 kil. 800 à un mètre de hauteur en une seconde.

***

Les rats, les puces et la peste.

Il résulte, des observations récentes auxquelles a donné lieu la petite épidémie de Vienne, que la peste ne se transmettrait pas directement par le contact d'homme à homme.

La propagation de la peste s'opérerait par le mécanisme suivant.

1° La peste attaque les rats ;

2° Dès qu'un rat est pestiféré, il est envahi par les puces ;

3° Quand le rat meurt, les puces l'abandonnent et si quelque homme est à leur portée, vont lui porter le virus qu'elles ont pris chez le rat.

Cette curieuse thèse vient d'être exposée par le docteur Simmond dans les Annales de l'Institut Pasteur.

Voilà qui n'accroîtra pas la sympathie du genre humain pour la race des rats et celle des puces.

***

Verdi et les artistes pauvres. — Verdi, le fameux maëstro, a entrepris depuis trois ans de faire construire une maison de retraite pour les chanteurs et les chanteuses, âgés et dans le besoin. Les travaux viennent d'être achevés. Le palais Verdi s'élève aux portes de Milan et a été édifié d'après les plans de M. Camille Boïto, frère du librettiste et collaborateur de Verdi.

L'illustre compositeur, qui a déboursé plus d'un million pour cette construction, en a surveillé lui-même les travaux. Presque tous les jours, il se rendait sur le chantier.

Je ne voudrais pas disparaître, disait-il, avant d'avoir assisté à l'achèvement de mon projet.

Dès cet hiver, cent artistes, soixante hommes et quarante femmes, pourront être hospitalisés. Verdi a doté cette institution d'une somme suffisante pour en assurer le large fonctionnement. En outre, il a déclaré maintes fois qu'il léguera toute sa fortune et ses droits d'auteur aux artistes lyriques. Verdi s'est réservé le droit de reposer, après sa mort, dans la chapelle de l'établissement.

Çà et là

Dreyfus à la Broche. — Le *Gaulois* annonce qu'on vient de fabriquer en Allemagne et d'envoyer en France quatre cent mille broches, boutons de manchettes, épingles de cravate, qui vont être distribués gratuitement à Paris.

Il s'agit d'un médaillon portant le portrait de Dreyfus en uniforme, avec, en exerge, la devise : *Dreyfus innocent.*

Le même journal a observé des camelots qui, sur les boulevards, vendent une image d'Epinal intitulée : « Histoire d'un innocent. »

L'innocent, c'est Dreyfus, naturellement, et son histoire nous est racontée, en seize petits tableaux, dont les premiers nous présentent un officier « patriote » à la perte duquel se sont attachés d'autres officiers, « jaloux, intrigants et fourbes ».

Par contre, le dernier tableau nous fait assis-